



Pérennité assurée pour les crèches de l'Université

C'est désormais une fondation, et non plus une association, qui gère les institutions cofinancées par la Ville de Genève et l'Université

Les étudiants et collaborateurs de l'Université de Genève peuvent projeter d'avoir des enfants en toute sérénité. En ce qui concerne leur garde, du moins. L'Université et la Ville ont annoncé, hier, la constitution de la Fondation du secteur petite enfance Université, pour assurer la gestion des crèches subventionnées par les deux entités. Elle regroupe les espaces de vie enfantine des Allobroges et de Baud-Bovy, ainsi que le jardin d'enfants Le cheval à bascule, soit 146 places au total. La fondation s'occupera également de la future crèche du nouveau bâtiment du Centre médical universitaire (56 places), qui ouvrira ses portes à la rentrée 2016.

Que va changer cette fondation? «Sur le terrain, absolument rien, la prestation offerte aux familles reste la même», répond Francine Koch, directrice adjointe du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la

Ville. L'intérêt du changement est ailleurs. Jusqu'à maintenant, ces crèches étaient régies par une association. Créée en 1992, celle-ci peinait aujourd'hui à renouveler les membres de son comité. Pour assurer la pérennité de ces espaces devenus de plus en plus nombreux au fil des ans, la Ville et l'Université ont donc décidé de créer une fondation.

Comment se répartiront-elles les charges et les places disponibles? Les deux entités ont opté pour une parfaite égalité. Le conseil de fondation est ainsi composé de six représentants, trois de la Ville et trois de l'Université.

Pour la maire Esther Alder, «cette fondation est une excellente nouvelle à l'heure où le développement de l'offre d'accueil passe par des partenariats entre les acteurs du public comme du privé», relève-t-elle dans un communiqué. Le recteur de l'Université, le professeur Jean-Dominique Vassalli, souligne, de son côté, «l'importance d'une bonne prise en charge des enfants afin de permettre aux parents de s'engager avec quiétude dans leur vie professionnelle, leurs études ou leur carrière académique». **Céline Garcin**